HISTOIRE PHYSIQUE, CIVILE ET MORALE DES ENVIRONS DE PARIS.

DEPUIS LES PREMIERS TEMPS HISTORIQUES JUQUSQU'A NOS JOURS.

PAR J. A. DULAURE, DE LA SOCIETE ROYALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE.

GUILLAUME, LIBRAIRE-EDITEUR. 1825.

LIVRE II, CHAPITRE II. §. II.

MONTMORENCY.

Montmorency, petite ville, est située à trois lieues et demi de Paris, sur une éminence qui domine en tous sens la célèbre et fertile plaine qui en a reçu le nom de *Vallée de Montmorency*.

Suivant l'erreur commune, plus une ville est ancienne, plus elle est illustre et recommandable ; ainsi, André Duchesne, pour illustrer ce lieu et ses seigneurs, voudrait prouver que Montmorency est le même *Morantiacum* d'où les empereurs Valens, Gratien et Valentinien, ont daté la loi de *officio rectoris Provincioe* ; mais toutes ces fictions, toutes ces illustrations disparaissent devant la lumière de l'histoire.

Hugues Basseth possédait une forteresse dans l'île Saint-Denis ; sa veuve épouse Burchard surnommé *le Barbu*, et lui porta en dot cette forteresse ; Burchard s'y établit, et de là, comme nous l'avons dit ailleurs, faisait des excursions sur l'abbaye de Saint-Denis, sur ses fermes, sur ses villages, pillait et dévastait ses propriétés. Vivien, abbé de ce monastère, s'en plaignit souvent au roi Robert, qui enfin, cédant aux instances de cet abbé, fit raser la forteresse de l'île. Alors, vers l'an 1008, un traité fut conclu entre l'abbé et Burchard. Il fut convenu que l'abbé accorderait à Burchard la faculté d'établir, sur le lieu appelé *Montmorenciacum*, une forteresse près de la fontaine de Saint-Walaric.

L'abbé prit dans ce traité les plus grandes précautions pour se préserver, à l'avenir, des brigandages de Burchard, qu'il qualifie d'ennemie de l'église, et de génie malfaisant ; il exigea que, deux fois l'an, ses compagnons se rendissent en otage à l'abbaye de Saint-Denis, jusqu'à ce que Burchard eût restitué ce qu'il avait envahi et volé des biens de cette abbaye.

Cet accord existe, André Duchesne s'est bien gardé de le reproduire dans son histoire généalogique (1).

Telle fut l'origine de la ville de Montmorency et de la famille qui a porté ce nom.

La féodalité par ses vices, les seigneurs, par leur tyrannie et leurs brigandages avaient tari toutes les sources de la prospérité publique, et tout appauvri : les pauvres eux-mêmes, ces seigneurs prenaient les biens où ils se trouvaient ; les biens abondaient dans les monastères, et ils ne cessèrent, pendant trois ou quatre siècles, d'attaquer et de piller les monastères.

Les précautions extrêmes qu'avait prises l'abbé de Saint-Denis contre Burchard furent impuissantes contre ses successeurs. Burchard IV, seigneur de Montmorency, se mit, suivant

l'usage, à dévaster et piller les biens du monastère de Saint-Denis. Adam qui en était abbé, se plaignit au roi, qui ordonna au noble brigand de respecter les biens de cette abbaye ; Burchard continua à piller les terres et à tuer les cultivateurs.

Le fils du roi Philippe, qui devint roi sous le nom de Louis-le-Gros, l'ayant, pour cette désobéissance, ajourné à comparaître à la cour de Poissy, il y fut condamné; mais comme, au lieu de se soumettre, il rassemblait des troupes, appelait à son secours plusieurs seigneurs du voisinage, tels que Mathieu de Baumont et Drogon de Moncy, dans le dessein de résister, ce prince se mit à la tête d'une armée, entra dans la terre de Montmorency et *gasta tout par feu et par glaive*, disent les grandes chroniques. Il ne brûla point la forteresse; mais, voyant que Burchard voulait s'y défendre, il l'assiégea, et obligea le seigneur rebelle de venir se rendre à merci (2).

Il est présumable que le premier château de Montmorency fut construit en bois ; les forteresses des XIe et XIIe siècles n'étaient pas bâties en pierres. Quant aux autres habitations, qui avoisinaient le château, elles ne devaient être que des chaumières occupées par des serfs. Il n'y avait point d'église dans ce lieu, qui dépendait, pour le spirituel, de la paroisse de Groslay.

Dans la suite, les seigneurs de Montmorency firent bâtir, pour leur propre commodité, une église sous le titre de Saint-Martin, comme était celle de Groslay. « Leurs officiers, leurs vassaux voisins augmentant en nombre, il se forma sur le lieu une paroisse desservie dans la même église ».

Cette église fut érigée en chapitre, on ne sait à quelle époque ; mais il est certain que Mathieu de Montmorency, Connétable de France, donna, vers le commencement du XIIe siècle, à l'église de Saint-Victor de Paris, une prébende de l'église de Saint-Martin de Montmorency : ce qui prouve qu'alors le chapitre existait. Plus tard il fut, indépendamment de l'église collégiale de Saint-Martin, construit une chapelle dans le château seigneurial.

Le chapitre de montmorency se composa d'abord de neuf chanoines ; le nombre en fut, plus tard, porté à plus de trente. Dans les derniers temps, le chapitre était desservi par des oratoriens ; ces pères avaient reconnu au seigneur le droit de pourvoir à leur place, en cas qu'ils vinssent à s'écarter de leur règle.

On conservait dans l'église les reliques de Saint Félix, dont la fête attirait à Montmorency un grand concours de fidèles ; ce jour-là, le chapitre de Montmorency avait droit de justice ; ce même jour était encore remarquable par une autre singularité ; « c'est que les habitants, tant hommes que femmes, de la paroisse de Saint-Félix, située au diocèse de Beauvais, sur la rivière du Trerin, entre Beauvais et Creil, à douze lieues de Montmorency, suivant une ancienne coutume, se rendaient tous les ans, par députés, à Montmorency, en l'église collégiale ; et, à procession solennelle qu'on y faisait dans les principales rues, ils portaient la chasse de Saint-Félix ; et les paroissiens de Montmorency leur cédaient cet honneur, auquel ils participaient après eux et à leur défaut, ne s'en croyant point exclu. »

On ne sait pourquoi les seigneurs de Montmorency ont pris le titre de *premiers barons chrétiens, premiers chrétiens.* On explique d'une manière plus satisfaisante le titre de *premiers barons de France* : c'est, dit-on, parce que la haute baronnie de Montmorency était la plus voisine de Paris, demeure des rois.

Quand au titre *de premiers chrétiens*, *premiers barons chrétiens*, ce sont des inventions vaniteuses, un cri de guerre qui a pu être adopté pendant les croisades. Suivant l'ordre chronologique, les Montmorency ne furent ni les premiers barons, ni les premiers chrétiens.

Quatre villages formaient au temps de Philippe-le-Bel, c'est-à-dire, au XIVe siècle, la seigneurie de Montmorency : cette seigneurie relevait directement du roi.

On connaît la part qu'ont eue les Montmorency aux évènements de notre histoire ; les noms de Mathieu II, de Anne de Montmorency, sont devenus fameux par leurs bonnes ou mauvaises actions. Le dernier surtout, mort à soixante-quatorze ans, et dans des temps fertiles

en troubles, avait servi cinq rois, s'était trouvé à peu près de deux cents combats, à huit batailles rangées, et avait, dit-on, été employé à cent traités. Il avait fait ses premières armes sous François Ier, et mourut sous Charles IX, à la bataille de Saint-Denis, donnée en 1567 contre le prince de Condé. Suivant Brantôme, il se conduisait en homme brutal, sanguinaire comme les seigneurs de son temps ; il était orgueilleux comme un riche ignorant. Il est certain qu'il ne savait ni lire ni écrire, qu'il portait un livre à l'église, mais par pure représentation ; il signait sur la parole de son secrétaire ; et la chose se passait d'une façon singulière : il faisait une vingtaine de grands et longs pieds de mouche ; et son secrétaire l'arrêtait en lui disant : *Monseigneur, en voilà assez*.

On raconte aussi un trait peu honorable pour le Connétable, et qui justifierait bien les reproches que lui ont adressés quelques écrivains : on le trouve dans une histoire de Bordeaux, par Dom, de Vienne.

Un impôt sur le sel avait causé une émeute dans cette ville ; ce Connétable s'y présenta à la tête de ses troupes nombreuses. Des députés du Parlement vinrent lui annoncer que l'ordre était rétabli ; tous les habitants (sic) se disposèrent à lui faire la réception la plus bienveillante. Le Connétable traita Bordeaux en ville prise d'assaut ; il entra, précédé de ses canons, à la tête de ses bataillons, l'épée nue, la lance en arrêt, tambours battants et enseignes déployées, et il fit dresser sur la place de l'Hôtel-de-Ville un grand nombre de potences et d'échafauds, où cent bourgeois et magistrats des plus marquans furent successivement exécutés ; on ajoute que les habitants furent décimés. L'un des condamnés, nommé l'Estonat, avait une femme jeune et belle ; elle va se jeter aux pieds du Connétable et implorer la grâce de son mari ; Montmorency la promit à une condition honteuse : cette femme, désespérée, sacrifia son honneur pour conserver les jours de son mari. Après avoir, pendant la nuit, assouvi sa passion brutale avec cette malheureuse femme, le lendemain, le Connétable la conduisit à la fenêtre, et lui montra, sur la place, son mari pendu à une potence. Anne de montmorency était extrêmement dévot, mais, « Brantôme dit, qu'il se fallait garder des patenostres de M. le Connétable ; car, en les disant en marmottant, lorsque les occasions se présentaient, il disait : allez-moi pendre un tel; attachez celui-là à un arbre; faites passer celui-là par les piques tout à l'heure, ou les arquebusez tous devant moi ; taillez-moi en pièces tous ces marauds, qui ont voulu tenir ce clocher contre le roi ; brûlez-moi ce village ; boutez-moi le feu partout, à un quart de lieue à la ronde. »

Mais tous les seigneurs de montmorency, surtout ceux qui ont vécu dans des temps plus récents, ne ressemblaient pas à ce Connétable.

Henri II de Montmorency, jouait un jour un coup de trois mille pistoles ; il entendit un gentilhomme qui disait à voix basse : *Voilà une somme qui ferait la fortune d'un honnête homme*. Le duc gagna le coup, et présenta aussitôt la somme au gentilhomme, en lui disant : *Je voudrais, monsieur, que votre fortune fût plus grande*. Ce même seigneur, voulant connaître si, avec une fortune la plus bornée, on pouvait être plus heureux que dans le sein des richesses, questionna quatre cultivateurs qu'il rencontra ; trois lui dirent qu'ils étaient heureux ; le quatrième avoua qu'il soupirait après une partie de son patrimoine, qui était passée en des mains étrangères. *Mais, si tu l'avais, serais-tu heureux* ? demanda le duc. - *Autant, monseigneur, qu'on peut l'être dans ce monde. – Combien vaut-elle ? – Deux mille francs. – Qu'on les lui donne, ajouta le duc, et qu'il soit dit que j'ai fait aujourd'hui un heureux*. Plusieurs autres traits de cette espèce caractérisent ce seigneur.

Ce fut le même qui, entraîné dans la révolte de Gaston, duc d'Orléans, fut pris au combat de Castelnaudari, et eut, malgré les sollicitations des plus grands personnages, la tête tranchée à Toulouse. Richelieu voulut faire un exemple qui épouvantât les hommes puissants ; Montmorency mourant fit legs au cardinal d'un tableau de Paul Véronèse, de très grand prix.

La terre de Montmorency avait été érigée en duché-prairie, en faveur d'Anne ; mais cette terre, ayant été confisquée sur le dernier duc de Montmorency, fut donnée au prince de

Condé, qui avait épousé la sœur de ce duc, et de nouveau érigée en duché-prairie. Louis XIV, par lettres-patentes, données à Versailles, au mois de septembre 1689, changea le nom de *Montmorency* en celui *d'Enghien*, à la requête du prince de Condé : mais les lettres-patentes n'ont pas le pouvoir de réformer les manières de parler du peuple ; ainsi, la vallée, l'étang et la ville conservèrent, malgré les ordonnances, le nom de *Montmorency*. Le château était alors à peu près détruit ; et les princes de Condé n'en eurent jamais dans ce lieu.

A la fin du XVIIIe siècle, tout ce qui restait de la magnificence des ducs de Montmorency se trouvait dans l'église collégiale et paroissiale de Saint-Martin. La principale façade offre dans sa perfection l'architecture du XVIe siècle, époque où cette église fut reconstruite.

Les bâtiments (sic) qu'occupaient les prêtres de l'Oratoire méritaient qu'on s'y arrêtât (sic) ; dans la salle des étrangers on remarquait un Christ, peint par *Philippe de Champagne*, et un autre tableau en face, dont le sujet était fort hétérodoxe ; il fallu, ou que le peintre fût (sic) très ignorant en matière de croyance, ou qu'il fût un peu incrédule : il a représenté les quatre évangélistes, accompagnés de leurs attributs, occupés à composer ensemble leurs évangiles. On sait que ces ouvrages sacrés ne furent point concertés, et que chaque évangéliste les écrivit séparément.

La bibliothèque était assez considérable : on y conservait un exemplaire de l'*Emile*, dont J.-J. Rousseau avait fait présent à cette maison, pendant son séjour à Montmorency. A la tête du premier volume était l'original de la lettre écrite à cette occasion.

« J.-J. Rousseau prie messieurs de l'oratoire de montmorency de vouloir accorder à ses premiers écrits une place dans leur bibliothèque. Comme recevoir le livre d'un auteur n'est pas adopter ses principes, il a cru pouvoir, sans témérité, leur demander cette faveur. A Montmorency, le 29 mai 1762. »

Une autre maison fut célèbre à montmorency : c'est le *petit mont-Louis*, habité par Rousseau ; voici ce qu'en écrit ce philosophe : « Pendant un hiver assez rude, au mois de février, j'allais tous les jours passer deux heures le matin, et autant l'après-midi, dans un donjon tout ouvert, que j'avais au bout du jardin où était mon habitation. Ce donjon, qui terminait une allée en terrasse, donnait sur la vallée et l'étang de montmorency, et m'offrait, pour terme de point de vue, le simple, mais respectable château de Saint-Gratien, retraite du vertueux Catinat. Ce fut dans ce lieu, pour lors glacé, que, sans abri contre le vent et la neige, et sans autre feu que celui de mon cœur, je composai, dans l'espace de trois semaines, ma lettre à d'Alembert sur les spectacles.

Quand M. le maréchal de Luxembourg m'était venu voir à Mont-Louis, je l'avais reçu avec peine, lui et sa suite, dans mon unique chambre, non parce que je fus obligé de le faire asseoir au milieu de mes assiettes sales et de mes mots ébréchés, mais parce que mon plancher pourri tombait en ruine, et que je craignais que le poids de sa suite ne l'effondrât tout-à-fait. Moins occupé de mon propre danger que de celui que l'affabilité de ce bon seigneur lui faisait courir, je me hâtai de le tirer de là, pour le mener, malgré le froid qu'il faisait alors, à mon donion tout ouvert et sans cheminée. »

Rousseau acheva à Mont-Louis la *Nouvelle Héloïse*, qu'il avait commencé à l'Ermitage. Cette maison existe encore ; on y lit ces vers gravés sur une plaque de cuivre :

C'est ici qu'un grand homme a passé ses beaux jours ; Vingt chefs-d'œuvre divers en ont marqué le cours ; C'est ici que sont nés et Saint-Preux et Julie, Et cette simple pierre est l'autel du génie.

Au-dessus de la porte de la maison on a placé cette inscription : « Cette maison, appelée ci-devant le petit Mont-Louis, a été habitée par Jean-Jacques Rousseau, à sa sortie de

l'Ermitage, depuis le 15 décembre 1757, jusqu'au 9 avril 1762, qu'il en fut arraché à deux heures après minuit, par ses amis, le maréchal de Luxembourg et le prince de Conti, qui voulurent le soustraire au décret de prise de corps lancé contre lui le 8 du même mois, par le parlement de Paris, après la publication de l'*Emile*.

Il écrivait le 7 à l'un de ses amis : Jai rendu gloire à Dieu, j'ai parlé pour le bien des hommes ; pour une si grande cause, je ne refuserai jamais de souffrir : c'est aujourd'hui que le parlement rentre ; j'attends en paix ce qu'il lui plaira d'ordonner.

Indépendamment de l'*Emile*, Rousseau composa ici sa *Lettre sur les spectacles*, le *Contrat social*, et mit la dernière main à sa *Nouvelle Héloïse*.

Le château dit *de Luxembourg*, construit sur les dessins de Cartaud, avait appartenu à Lebrun, et lui devait une partie de ses beautés ; il appartint ensuite à M. de Crozat et à la duchesse de Lorges. Rousseau a fait ainsi la description de cette maison : « On voit à Montmorency une maison particulièrement bâtie par Croizat (3), dit *le pauvre*, laquelle ayant la magnificence des plus superbes châteaux, en mérite et en porte le nom. L'aspect imposant de ce bel édifice, la terrasse sur laquelle il est bâti, sa vue unique peut-être au monde, son vaste salon peint d'une excellente main (4), son jardin, planté par le célèbre Le Nostre : tout cela forme un tout dont la majesté frappante a pourtant je ne sais quoi de simple qui soutient et nourrit l'admiration. »

Rousseau habita un instant un logement dans l'endroit appelé le petit château. « C'est dans cette profonde et délicieuse solitude, dit-il, qu'au lieu des bois et des eaux, au concert des oiseaux de toute espèce, au parfum de la fleur d'orange, je composai, dans une continuelle extase, le cinquième livre de l'*Emile* dont je dus en grande partie le coloris assez frais à la vive impression du local où je l'écrivais. » Le château de Luxembourg est détruit aujourd'hui.

On distingue encore à Montmorency deux maisons remarquables ; la première appartient à M. Monroy : elle eut autrefois pour propriétaire M. de Lavalette ; l'autre appartient à M. Goix (5) : elle a un parc d'une grande étendue qui domine toute la vallée.

Du reste l'heureuse position de Montmorency et l'agrément des campagnes voisines en font encore un des lieux les plus célèbres et les plus fréquentés des environs de la capitale. A quelque distance de la ville, sur le bord même de l'étang de Montmorency, on trouve des bains d'eaux minérales, établis depuis peu de temps ; l'heureuse position et l'élégance des bâtiments jointes à la vertu des eaux de cet établissement, doivent lui attirer de la célébrité.

Enfin, l'Ermitage, où Rousseau passa plusieurs années de sa vie, et où mourut Grétry, est digne d'une mention particulière.

ERMITAGE DE ROUSSEAU.

Cette maison est située à un quart de lieue environ vers l'est de Montmorency, sur la frontière de la vallée et de la forêt. En 1659, un ermite nommé Leroi fit bâtir une chapelle et une cellule ; les travaux ne furent terminés qu'en 1675.

Cette même année, un second ermite, nommé Le Bret, prit la résolution de se retirer avec Leroi, et acheta un terrain contigu au nord à celui de Leroi.

Un nommé Cavillier, propriétaire d'un terrain et d'une fontaine attenants, fit bâtir une terrasse, et au-dessus une chambre contiguë aux bâtiments (sic) de l'Ermitage.

Le 29 septembre 1690, les deux ermites firent, en faveur de Cavillier, en considération des bienfaits qu'ils avaient reçus de lui, un acte solidaire par lequel ils lui accordèrent pour sa vie une chambre dans l'ermitage, et la jouissance de leur jardin et de ses eaux.

Le 4 mars 1698, Leroi, le survivant des trois, vendit son ermitage à Richelieu, mais à condition d'en conserver la jouissance jusqu'à sa mort.

En 1716, l'ermitage de Leroi appartint au prince de Condé, et, en 1722, à un sieur Mathas. Alors les bâtiments et le jardin n'occupaient qu'une superficie de 15 perches.

Un sieur de Galau, qui possédait tous les terrains environnant l'ermitage, fit construire un petit bâtiment à peu de distance et au nord de cet ermitage.

Ces deux propriétés devinrent des dépendances du château de la Chevrette, appartenant à la famille d'Epinai.

Les écrits des philosophes du XVIIIe siècle et ses propres mémoires ont rendu célèbre une femme de ce nom. Un ami de Rousseau, M. de Francueil, amant de Mme d'Epinai, mit dans l'esprit de cette dame de monter à la Chevrette un théâtre de société ; il mit la troupe en train, en fut le directeur ; on débuta par *l'Engagement téméraire*, comédie de Rousseau, qui, présenté alors à Mme d'Epinai, devint acteur dans sa pièce avec cette dame et Mme d'Houdetot, dont nous aurons plus d'une fois occasion de parler.

Vers ce temps, Rousseau, se promenant un jour avec Mme d'Epinai, arriva jusqu'au réservoir des eaux du parc « qui touchait à la forêt de Montmorency, et où était un joli potager avec une petite loge fort délabrée qu'on appelait l'Ermitage » ; c'était le bâtiment élevé par Galau. Ce lieu solitaire et tranquille frappa l'imagination du philosophe et lui échappa de s'écrier : Ah! madame, quelle habitation délicieuse! voilà un asile tout à fait pour moi. Mme d'Epinai sembla ne pas avoir remarqué ces paroles ; mais au retour de Rousseau d'un voyage fait à Genève, Mme d'Epinai lui écrivit « Vous m'avez souvent ouï parler de l'ermitage qui est à l'entrée de la forêt de Montmorency; il est situé dans la plus belle vue. Il y a cinq chambres, une cuisine, une cave, un potager d'un arpent, une source d'eau vive, et la forêt pour jardin : vous êtes le maître, mon bon ami, de disposer de cette habitation, si vous vous déterminez à rester en France. » Rousseau vint à la Chevrette ; mais à ce second voyage, ditil, « je fus très surpris de trouver, au lieu de la masure, une petite maison presque entièrement neuve, fort bien distribuée et très-logeable pour un petit ménage de trois personnes. Mme d'Epinai avait fait faire cet ouvrage en silence, et à très-peu de frais, en détachant quelques matériaux et quelques ouvriers de ceux du château. Au second voyage, elle me dit, en voyant ma surprise : Mon ours, voilà votre asile ; c'est l'amitié qui l'offre ; j'espère quelle vous ôtera la cruelle idée de vous éloigner de moi. » Rousseau qui pensait alors à se retirer à Genève, écrivit quelques jours après : « Enfin, madame, j'ai pris mon parti, et vous vous doutez bien que vous l'emportez ; j'irai donc passer les fêtes de Pâques à l'Ermitage ; et j'y resterai tant que vous voudrez bien m'y souffrir. » Mme d'Epinai dit à ce sujet : « La joie que me causa cette lettre fut telle, que je ne pus m'empêcher de la laisser éclater en présence de Grim, qui était chez moi. » Grim avait alors auprès de Mme d'Epinay pris la place de Francueil.

Ici les hommes les plus remarquables de ce siècle se présentent sous un point de vue peu favorable, et nous donnent une bien pauvre idée de leur temps : il faut le dire, Rousseau luimême si grand, si sublime dans tant de circonstances, paraîtra quelque fois déroger à son caractère.

Le 6 avril 1756, Mme d'Epinai vint chercher à Paris, rue Grenelle-Saint-Honoré, hôtel du Languedoc, Rousseau, Mme Levasseur et Thérèse, « son fermier vint chercher mon petit bagage, et je fus installé le jour même. Je trouvai ma petite retraite arrangée et meublée simplement, mais proprement et avec goût. »

Quelle était cependant la société au milieu de laquelle Rousseau allait être jeté. Dans le château de Mme d'Epinai, mariée à un homme riche et dissipé, se trouvait un M. de Francueil, supplanté par Grim, avec lequel madame oubliait les infidélités de son mari ; une demoiselle d'Ette, sa confidente et son ami, qui, dit Rousseau, passait pour méchante, et vivait avec Valory, qui ne passait pas pour bon, et la comtesse d'Houdetot, maîtresse de Saint-Lambert. Voilà quelle était la société ordinaire de la Chevrette, où se rassemblaient souvent les beaux esprits et les femmes aimables de ce temps.

Cependant Rousseau, tranquille à l'Ermitage, s'occupait à écrire sa *Nouvelle Héloïse*. Ne pouvant trouver chez des êtres réels les perfections que son cœur cherchait dans les femmes, il s'était crée des êtres fictifs, qu'il mettait en scène, au gré de son imagination. « Bientôt, dit-il,

je vis rassemblés autour de moi tous les objets qui m'avaient donné de l'émotion dans ma jeunesse ; je me vis entouré d'un sérail de houris ; ...l'impossibilité d'atteindre aux êtres réels me jeta dans le pays des chimère ; et, ne voyant rien d'existant qui fût digne de mon cœur.... J'imaginai deux amies ; je les douai de deux caractères analogues, mais différens (sic) ; de deux figures, non pas parfaites, mais de mon goût, qu'animaient la bienséance et la sensibilité ; je fis l'une brune et l'autre blonde, l'une vive et l'autre douce, l'une sage et l'autre faible, mais d'une si touchante faiblesse, que la vertu semblait y gagner.... Epris de mes deux charmans modèles, je m'identifiait avec l'amant et l'ami autant qu'il mettait possible ; mais je le fis aimable et jeune, lui donnant, au surplus, les vertus et les défauts que je me sentais. »

Au plus fort de ses rêveries, Rousseau reçut à l'Ermitage une visite de madame d'Houdetot. Bientôt cette visite fut suivie d'une seconde : « C'était un peu par goût, à ce que je puis croire, dira Rousseau, mais beaucoup pour complaire à Saint-Lambert, qu'elle venait me voir...; elle vint..., je la vis..., j'étais ivre d'amour, sans objet ; cette ivresse fascina mes yeux ; cet objet se fixa sur elle : je vis ma *Julie* en madame d'Houdetot, mais revêtue de toutes les perfections dont je venais d'orner l'idole de mon cœur. Pour m'achever, continue Rousseau, elle me parla de Saint-Lambert, en amante passionnée. Force contagieuse de l'amour ! en l'écoutant, en me sentant auprès d'elle, j'étais saisi d'un frémissement délicieux que je n'avais jamais éprouvé auprès de personne. Elle me parlait, et je me sentais ému ; je croyais ne faire que m'intéresser à ses sentiments, quand j'en prenais de semblables : j'avalais à longs traits la coupe empoisonnée, dont je ne sentais encore que la douceur ; enfin, qans que je m'en aperçusse, elle m'inspira pour elle-même tout ce qu'elle exprimait pour son amant. Hélas ! ce fut bien tard, ce fut bien cruellement brûler d'une passion non moins vive que malheureuse, pour une femme dont le cœur était plein d'un autre amour. »

Les liaisons de Rousseau et de madame d'Houdetot ont quelque chose d'étrange; madame d'Houdetot semblait flatter sa passion avec coquetterie, mais sans partager son amour. Si parfois Rousseau était entraîner par le délire de la passion, madame d'Houdetot lui rappelait son ami Saint-Lambert ; il se taisait et versait des larmes. Mais il faut l'entendre lui-même : madame d'Houdetot avait, comme Saint-Lambert, une maison à Eaubonne ; Rousseau allait souvent l'y voir de l'Ermitage; quelque fois il y couchait. « Un soir, dit-il, après avoir soupé tête à tête, nous allâmes nous promener au jardin par un très beau clair de lune. Au fond de ce jardin était un assez grand taillis, par où nous allâmes chercher un joli bosquet, orné d'une cascade, dont je lui avais donné l'idée, et qu'elle avait fait exécuter : souvenir immortel d'innocence et de jouissance! Ce fut dans ce bosquet, qu'assis auprès d'elle sur un banc de gazon, sous un acacia tout chargé de fleurs, je trouvai, pour rendre les mouvements de mon cœur, un langage vraiment digne d'eux ; ce fut la première et l'unique fois de ma vie ; mais je fus sublime, si l'on peut nommer ainsi tout ce que l'amour le plus tendre et le plus ardent peut porter d'aimable et de séduisant dans un cœur d'homme. Que d'enivrantes larmes je versai sur ses genoux ! que je lui en fis verser malgré elle ! enfin dans un transport involontaire, elle s'écria : Non, jamais homme ne fut si aimable ; et jamais amant n'aima comme vous ! mais votre ami Saint-Lambert vous écoute, et mon cœur ne saurait aimer deux fois. Je me tus en soupirant ; je l'embrassai ; quel embrassement ! mais ce fut tout. »

Cependant, Saint-Lambert reçut une lettre anonyme, qui lui apprenait que Rousseau et la comtesse se jouaient de lui, et qu'ils vivaient ensemble dans l'union la plus intime et la plus scandaleuse. Rousseau accusa madame d'Epinai d'en être l'auteur. C'est une noirceur, disaitil, que sa passion pour Saint-Lambert rend vraisemblable. Madame d'Epinai, au contraire, soupçonnait Thérèse; et M. de Lizieux ne voyait dans l'amour supposé de madame d'Epinai pour Saint-Lambert, qu'un moyen imaginé par Rousseau pour brouiller Saint-Lambert et madame d'Houdetot. Il est plus naturel de croire que le sentiment de jalousie qu'éprouve toute

femme, en voyant une autre femme l'objet de préférences marquées, aura porté madame d'Epinai à écrire la lettre.

Quoi qu'il en soit, les liaisons de Rousseau avec madame d'Houdetot furent moins suivies ; et il se brouilla presque avec madame d'Epinai, alors dominée par Grim.

Sans doute, Rousseau a peut-être, dans ses Confessions, exagéré les torts de quelques personnes envers lui ; mais on ne peut mettre en doute qu'il ne se soit formé alors une espèce de ligue pour le tourmenter. Madame d'Epinai écrivait à Grim : « Rousseau est malade ; j'ai envoyé seulement savoir de ses nouvelles, sans lui écrire ; il m'a répondu quatre mots, qui marquent la fermentation de sa bile, mais où il n'y a rien qui vaille la peine de vous être dit. » Rousseau était alors venu se jeter aux pieds de madame d'Epinai, et obtenir son pardon. Grim répondit : « J'ai tant de choses à vous dire, ma tendre amie, que je ne sais par où m'y prendre. Voyons cependant, et traitons d'abord le chapitre de Rousseau. Son histoire m'afflige : cet homme finira par être fou. Nous le prévoyons depuis long-temps (sic); mais ce qu'il faut considérer, c'est que ce sera son séjour à l'Ermitage qui en sera la cause : il est impossible qu'une tête aussi chaude et *aussi mal organisée* supporte la solitude. Le mal est fait : vous l'avez voulu, ma pauvre amie, quoique je vous aie toujours dit que vous auriez du chagrin. Je prends aisément mon parti sur lui ; il ne mérite pas qu'on s'y intéresse, parce qu'in ne connaît ni les droits ni les douceurs de l'amitié. ».... Je trouve votre réponse faible. Quand on est outragé, il faut laisser voir qu'on le ressent : il fallait ordonner à Rousseau de venir, sans ajouter un mot ; il fallait attendre tout ce qu'il avait à dire ; ensuite, vous lui auriez fait sentir l'indignité de sa conduite, et vous l'auriez mis à la porte, avec défense de ne jamais rentrer chez vous : c'est alors qu'il aurait pu tomber à vos genoux et obtenir son pardon ; mais non : encore le traitement de l'amitié! ... La seule consolation que je puisse éprouver, c'est d'apprendre que vous traitez Rousseau très froidement. » Grim avait été introduit par Rousseau chez madame d'Epinai. Dans le même temps, Diderot écrivait à Rousseau; et blâmait fortement sa passion pour madame d'Houdetot; le baron d'Olbach, qui fréquentait beaucoup la Chevrette, en paraissait scandalisé.

Bientôt madame d'Houdetot ne vit plus Rousseau qu'avec froideur ; bientôt enfin, Diderot, dont Grim était devenu l'ami, pour censurer l'isolement de Rousseau, lui envoya un exemplaire de son *Fils naturel*, où il lui expliquait cette maxime, plus prétentieuse que juste : *Il n'y a que le méchant qui soit seul*. Le cœur de Rousseau saigna ; bientôt enfin, Grim qui n'avait jamais manqué de saisir toutes les occasions de brouiller Rousseau avec madame d'Epinai, tira adroitement parti d'une circonstance qui se présentait.

Madame d'Epinai allait faire un voyage à Genève ; elle montra le désir d'emmener Rousseau avec elle ; Grim, qui connaissait tous les obstacles que devait rencontrer ce projet, cependant, l'encouragea fortement dans sa résolution ; il fit lui-même la proposition à Rousseau. Rousseau lui répondit : « ... Considérez mon état, mes maux, mon humeur, mes moyens, ma manière de vivre, plus forte désormais que les hommes et la raison même. Voyez, je vous prie, en quoi je suis servir madame d'Epinai dans ce voyage, et quelles peines il faut que je souffre sans jamais lui être bon à rien. Puis-je espérer d'achever si rapidement une si longue route, sans accidents ? Ferais-je à chaque instant arrêter pour descendre, ou accélérerai-je mes tourmens et ma dernière heure pour m'être contrait ?

Je pourrais suivre la voiture à pied, comme dit Diderot ; mais la boue, la pluie, la neige, me retarderont beaucoup dans cette saison. Quelque sorte que je coure, comment faire vingtcinq lieues par jour ; et, si je laisse aller la chaise, de quelle utilité serai-je à la personne qui va dedans. »

Ces raisons qui étaient tout-à-fait concluantes, Grim les présenta comme de vaines excuses, et Rousseau, comme coupable de la plus noire ingratitude ; puis il s'offrit à remplur le rôle refusé. Bientôt Rousseau reçut de madame d'Epinai une lettre qui l'affecta beaucoup, et qui fut suivie d'une autre, dans laquelle se trouvaient ces mots : « Puisque vous vouliez

quitter l'Ermitage, et que vous le deviez, je suis étonnée que vos amis vous aient retenu ; pour moi, je ne consulte point les miens sur mes devoirs, et je n'ai plus rien à vous dire sur les vôtres. »

Rousseau pensa, avec raison, qu'il ne pouvait plus rester à l'Ermitage ; et il en sortit en 1758 ; c'est alors qu'il alla habiter, à Montmorency, la maison du Mont-Louis.

Cependant, dès que madame d'Epinai apprit que rousseau n'y était plus, et, comme pour réparer ses torts envers ce grand homme méconnu, elle fit ériger à sa mémoire un monument qui se retrouve encore à l'Ermitage, et sur lequel on lit ces vers :

Toi dont les plus brûlants écrits
Furent créés dans cet humble ermitage,
Rousseau, plus éloquent que sage,
Pourquoi quittas-tu mon pays?
Toi-même avais choisi ma retraite paisible;
Je t'offris le bonheur, et tu l'as dédaigné;
Tu fus ingrat, mon cœur en a saigné:
Mais qu'ai-je à retracer à mon âme sensible?
Je te vois, je te lis, et tout est pardonné.

On peut juger si le reproche d'ingratitude est fondé.

Plus tard l'Ermitage appartint à M. de Belzunce, gendre de madame d'Epinai. Lors de la révolution, l'Ermitage devint propriété nationale, et fut loué à plusieurs personnes, entre autres, à Regnaud de Saint-André-d'Angély, qui fut contraint de le céder à Robespierre. Robespierre y coucha la nuit du 6 au 7 thermidor de l'an II (1793), et y dressa une liste de proscription pour *Montmorency* (6) ; et l'ombre de Rousseau ne retint pas sa main.

Plus tard, l'Ermitage fut vendu plusieurs fois ; enfin, le troisième jour complémentaire de l'an VI, Grétry en fit l'acquisition ; il était digne de succéder à l'immortel auteur du *Devin du village*. « J'ai acquis pour 10,000 francs, dit-il (7), l'Ermitage de J.-J. Rousseau, que je n'abandonnerai de ma vie, si je n'y suis forcé par le besoin. » Grétry avait alors soixante ans environ : là, il composa son opéra d'*Elisca* ; là aussi il écrivit huit volumes, restés manuscrits, sous ce titre : *Réflexions d'un solitaire* (8).

Cependant, un meurtre affreux dans la personne d'un vieux meunier, voisin de l'Ermitage, arracha ce grand homme de sa retraite ; « mais voyant sa fin approcher, Grétry parut s'inquiéter du lieu où il irait rendre le dernier soupir. Un jour que nous étions rassemblés auprès de son lit de douleur, et qu'il sentait ses maux s'accroître, il nous dit comme inspiré : Je suis convaincu que ma dernière heure approche, et je désire mourir à l'Ermitage, auprès de Jean-Jacques. »

Dès le lendemain, on disposa tout pour ce triste voyage, qui fut le dernier. En effet, à peine était-il arrivé, que sa maladie augmenta, et bientôt il ne fut plus.

Grétry vit toujours la mort avec courage : il avait composé un *De Profundis*, qui ne devait être exécuté qu'à ses funérailles (9). Un jour, M. Berton étant allé le voir, il lui parla avec beaucoup de sang froid de ce *De Profundis*, qu'il regardait comme devant bientôt être exécuté. « Mon cher Berton, lui dit-il, c'est toi que je charge de ce soin ; mon bon Persuis me rendra le service d'en diriger l'exécution, tu t'entendras avec lui : mais écoute, mon bon ami, j'ai toujours remarqué que les contre-basses avaient, dans les églises, un son extrêmement sourd ; pour éviter cet inconvénient, je te prie de les faire placer sur des marche-pieds très élevés... . Puis il ajouta : Tu devrais, mon ami, passer cette nuit à l'Ermitage. Par l'impossibilité que M. Berton allégua, Grétry de lui dire : tant pis mon ami. – Mais je compte revenir vous voir après-demain. – Après-demain ! il ne sera plus temps... » Il expira deux jours après.

Ce *De Profundis* n'a point été retrouvé dans les papiers de Grétry, de même qu'une messe qu'il avait composée aussi, dit-on, pour ses funérailles (10).

L'Ermitage appartient aujourd'hui au neveu de Grétry, M. Flamand-Grétry.

Cette habitation est loin de ressembler à celle qu'illustra le séjour de Rousseau ; celle-ci est cependant conservée intacte, mais ne forme qu'une petite portion de a maison nouvelle. Il en est de même du jardin, où l'on trouve cependant encore un laurier planté par le philosophe, et un rosier qu'on croit aussi planté par lui ; c'est, dit-on, ce rosier qui lui inspira la musique de cette chanson si connue : *Je l'ai planté, je l'ai vu naître, etc*. Du reste, son buste et celui de Grétry forment le plus bel ornement de ce jardin : le buste de Grétry termine une colonne, sous laquelle repose le cœur de ce compositeur célèbre, objet d'un procès fameux, soutenu naguère par le propriétaire de l'Ermitage, contre la ville de Liège, patrie de Grétry.

Une chapelle va être élevée, par son neveu, à la mémoire de Grétry ;...

Dans un salon, on montre plusieurs objets qui ont appartenu à Rousseau et à Grétry, entre autres le lit de philosophe, conservé avec un soin religieux, par M. Flamand.

Voici, d'après M. Flamand Grétry, quels sont les objets conservés à l'Ermitage : le bois de lit de Jean-Jacques ; une table en bois de noyer, sur laquelle il composa une partie de son Héloïse ; deux chiffonniers en bois de noyer ; un petit corps de bibliothèque ; un baromètre ; quatre bocaux qui lui servaient à mettre de la lumière quand il travaillait le soir dans le jardin, conservés, comme par miracle, jusqu'à ce jour ; deux gravures, dont une anglaise, représentant *The soldier's return*, le Retour du soldat ; et l'autre, les Vierges sages et les vierges folles.

Il ajoute à la page 246, au sujet de son oncle : « Les objets que je conserve précieusement sont » : des cheveux de Grétry ; sa lorgnette de spectacle ; deux paires de lunettes ; le mouchoir qui lui a servi de serre-tête dans le cercueil ; un jeu de solitaire, avec lequel Grétry se récréait à ses derniers momens ; un bilboquet en ivoire auquel il tenait beaucoup, parce qu'il avait servi à l'amusement de ses filles ; deux tasses de porcelaine, l'une toute dorée, et l'autre dorée seulement dans l'intérieur : cette dernière servit à Grétry jusqu'à sa dernière heure ; trois gravures encadrées, représentant trois scènes de Richard, etc., etc. ; des notes et des lettres écrites de la main de Grétry.

Près de l'Ermitage est une maison, connue sous le nom de Chalet de l'Ermitage ; ce fut d'abord une très mince habitation, élevée par Grétry, pour se procurer un voisinage ; elle fut en premier lieu habitée par Boyeldieu, et après lui, par le petit-fils de Franklin. Aujourd'hui le Chalet est devenu une charmante habitation.

- (1) Recueil des historiens de France. T. x, p. 303, 312, 593.
- (2) Recueil des historiens de France. T. x, p. 13, 139, 706.
- (3) C'est une erreur.
- (4) Par Lafosse.
- (5) C'est l'actuelle mairie.
- (6) Voyer l'Ermitage de J.-J. Rousseau et de Grétry, page 195.
- (7) De la vérité, tome III, page 137.
- (8) l'Ermitage de J.-J. Rousseau et de Grétry, page 195.
- (9) Essais sur la musique, par Grétry.
- (10) L'Ermitage de J.-J. Rousseau et de Grétry, page 237.